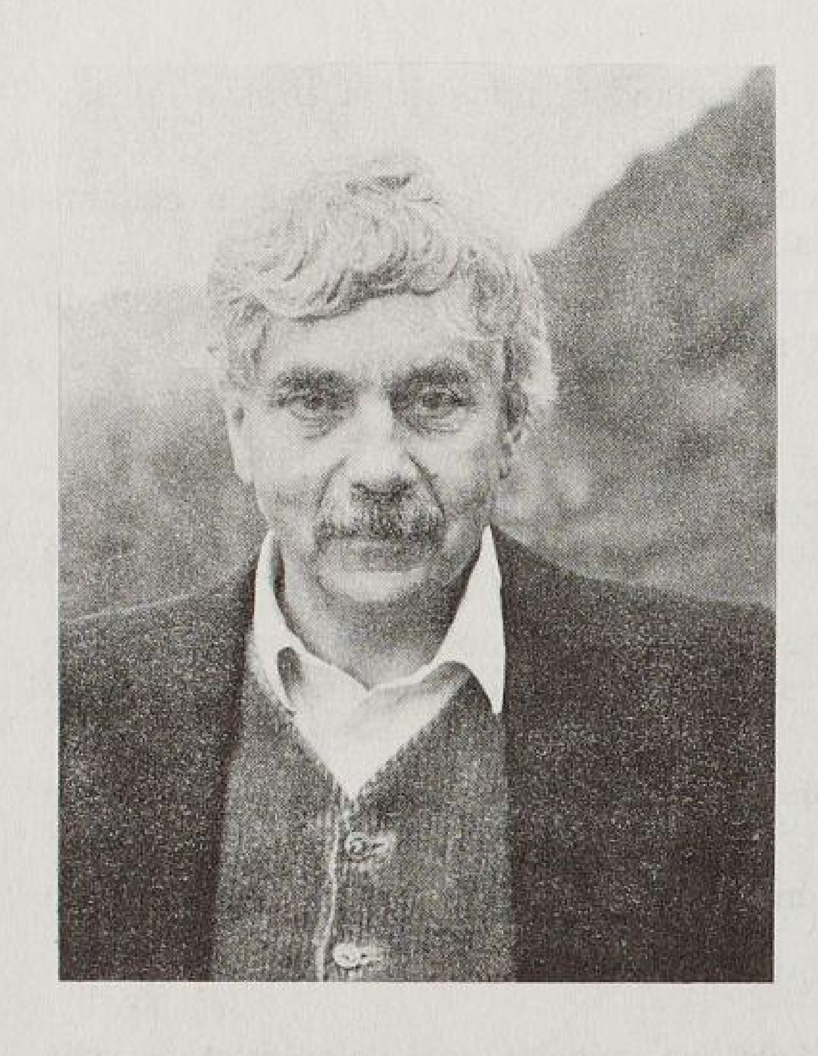


ELECTIONS LEGISLATIVES des 14 et 21 Juin 1981

1re Circonscription du Cantal
(Aurillac)

UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITÉ
(soutien U.D.F. et C.N.I.P.)

CANDIDAT

Docteur Jean-Philippe MAURS

(58 ans)
Docteur en Médecine
Médecin de la Mutualité Sociale Agricole
Exploitant agricole
Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne
Conseiller Général d'Aurillac IV

Suppléant

Joël Margoël

(42 ans)
Artisan boulanger
Secrétaire du Syndicat de la Boulangerie
Vice-Président de l'U.D.F.
Maire-adjoint de Siran

Chères électrices, chers électeurs

Vous me connaissez, vous êtes en mesure de juger mon action en tant que médecin de campagne au service des familles, comme élu local depuis bientôt 30 ans. Vous savez aussi que ma qualité d'agriculteur que je revendique avec fierté témoigne de mon attachement au mode de vie et aux valeurs traditionnelles du monde paysan.

Vous connaissez ma réserve naturelle à l'égard de tout embrigadement et particulièrement celui des partis politiques. Homme libre, j'entends le rester et mon élection récente au Conseil Général à l'arraché contre tous les partis réunis l'illustre de manière éloquente.

Si aujourd'hui j'ai décidé d'être candidat aux élections législatives dans la première circonscription du Cantal, ce n'est pas, vous vous en doutez, pour sacrifier à l'ambition d'un cursus politique, mais plutôt parce que les idées et les valeurs que j'ai toujours défendues sont aujourd'hui menacées.

Aussi, est-ce tout seul, comme toujours, qu'en mon âme et conscience, je me fais un devoir de préserver cette terre qui est la mienne des dangers que lui ferait courir l'élection d'une majorité socialo-communiste à l'Assemblée Nationale.

Pour livrer ce combat j'ai accepté le concours de tous et c'est avec joie que j'ai reçu l'appui total de l'U.D.F. et du C.N.I.P.

Le 10 mai, les Français en élisant François Mitterrand à la Présidence de la République par un vote sans appel et dont personne ne peut contester la légitimité, ont manifesté leur volonté de changement. Mais jamais, par leur vote, ils n'ont souhaité donner carte blanche à une coalition socialo-communiste ou changer de société.

Or aujourd'hui, c'est carte blanche que les socialo-communistes exigent du pays.

POUR MA PART, JE DIS NON !

La liberté et la démocratie exigent que tout pouvoir ait un contre-pouvoir.

Pendant 25 ans la gauche dans l'opposition disposait de ce contre-pouvoir grâce à la presse et aux syndicats.

Aujourd'hui au pouvoir, plus rien ne l'arrêterait et la France s'orienterait petit à petit vers le collectivisme, sans que nous soyons en mesure de lui opposer notre propre résistance syndicale.

Pour ma part, je récuse le programme socialiste ou tout au moins ce que l'on en connaît puisque le flou semble être la pierre angulaire des projets et alliances des partis socialistes.

On ne peut tout vouloir impunément !

— cacher ses alliés communistes pour attirer à soi les voix modérées.
— invoquer les libertés et installer des ministres communistes au Gouvernement.
— défendre l'initiative, la responsabilité et la propriété privée et installer des offices fonciers et un système de quantum qui mettront l'agriculture sous la tutelle de l'Etat.
— louer le rôle joué par les petites et moyennes entreprises, l'artisanat et les professions libérales et embaucher 250 000 fonctionnaires dans des corps de contrôle et leur faire payer l'addition du train des largesses démagogiques qui a déjà démarré.

Si protéger le Cantal des dangers de l'application du programme socialiste serait déjà, en soi, un beau succès, je voudrais aussi vous faire part de mon ambition, pour cette région aujourd'hui en perte de vitesse.

Il faut redonner au Cantal la place qu'il n'aurait jamais dû perdre dans la société française et que lui avait forgée au cours des siècles le dur labeur de nos ancêtres.

Alors me direz-vous, une ambition, pourquoi faire ?

Je vous propose d'entreprendre avec moi un certain nombre d'actions résolument volontaristes avec ardeur et détermination.

Il convient avant tout de stopper l'hémorragie et pour cela il est urgent de s'attaquer avec vigueur au douloureux problème de l'emploi dans le bassin d'Aurillac (en confortant notre potentiel industriel et commercial local et en permettant à notre agriculture d'émerger de la situation d'assisté qui l'humilie).

Conforter notre potentiel industriel et commercial local : **qu'est-ce que cela signifie ?**

Cela veut dire porter un coup d'arrêt définitif à toutes fermetures, dépôts de bilan, par une politique de soutien actif à nos industries et commerces locaux (recherche de marchés nouveaux, mesures destinées à faciliter certaines reconversions industrielles nécessaires, développement de l'enseignement professionnel plus adapté).

Mais il convient aussi d'être plus ambitieux.

Pourquoi Aurillac ne serait-elle pas en mesure dans les années qui viennent, d'accueillir telle ou telle industrie de pointe (électronique - informatique...) et de projeter sur les grandes industries locales (je pense en particulier à Lafargues et Sauvagnat, Lyocentre et d'autres) un avenir brillant ?

Ensemble, nous le ferons, je sais que je peux compter sur vous, **pour qui vivre et travailler au pays est plus qu'un slogan.**

Libre dans son initiative, débarrassé des tracasseries administratives et des charges fiscales iniques, le commerce et l'artisanat local, porté par le développement du tourisme, appoint indispensable à l'économie régionale, retrouvera cette quiétude florissante dont on n'aurait jamais dû le priver.

Mais n'oublions pas que cette circonscription au-delà de la Ville d'Aurillac reste une circonscription essentiellement rurale.

Il est fondamental de ne pas sous-estimer l'impact de notre agriculture même à l'échelle urbaine : Centre Lait ne lui doit-il pas sa renommée et sa réussite ?

Depuis des années en tant qu'agriculteur, j'ai assisté impuissant au passage de notre agriculture à l'état d'assistance.

C'est contre cet état de fait injuste et humiliant qu'élu votre député je m'élèverai à l'Assemblée Nationale avec le franc parler que vous me connaissez.

Oui, avec votre soutien actif, je me battrai pour que les aides compensatrices ne soient pas diminuées, que Bruxelles n'ait pas à nous dicter notre forme de culture et à nous imposer des prix à la production, dont nous faisons chaque année les frais.

Dans ce domaine, l'essentiel est de préserver au paysan la liberté de s'installer, de vendre sa terre ou ses produits à qui il veut, quand il veut, au prix qu'il veut, et de lui assurer une vie décente, digne de la noblesse de sa tâche, grâce à la reconnaissance des coûts réels de production et à la fixation de prix assurant une rentabilité à l'exploitation.

Tout cela, je m'y efforcerai. Nous le ferons tous ensemble. Tous ensemble, nous éviterons à ce Cantal que nous aimons, l'utopie et les dangers socialistes et nous lui apporterons ce renouveau dont il a tant besoin.

Les 14 et 21 juin, j'attends de vous que vous votiez pour le Cantal ! Enfant du pays j'aurai fait mon devoir pour le sauver. Je sais que vous aurez à cœur d'en faire autant.

Jean-Philippe MAURS.

Imp. Gerbert, Aurillac